

Construire des systèmes alimentaires durables, solidaires et résilients dans un contexte de coopération transfrontalière

Séminaire - 25 mai 2023

Louison Lançon, cheffe de projets et cofondatrice
Association Let's Food



L'ASSOCIATION LET'S FOOD



L'association Let's Food vise à accompagner les territoires à la construction de systèmes alimentaires durables, résilients et solidaires en s'appuyant sur la coopération territoriale et l'échange de bonnes pratiques aux échelles locale, nationale et internationale.

3 axes d'intervention

- Coopération territoriale et accompagnement de collectivités
- Partage d'initiatives et publications sur des analyses comparées
- Formation, renforcement de compétences & réseau professionnel

LE PROGRAMME



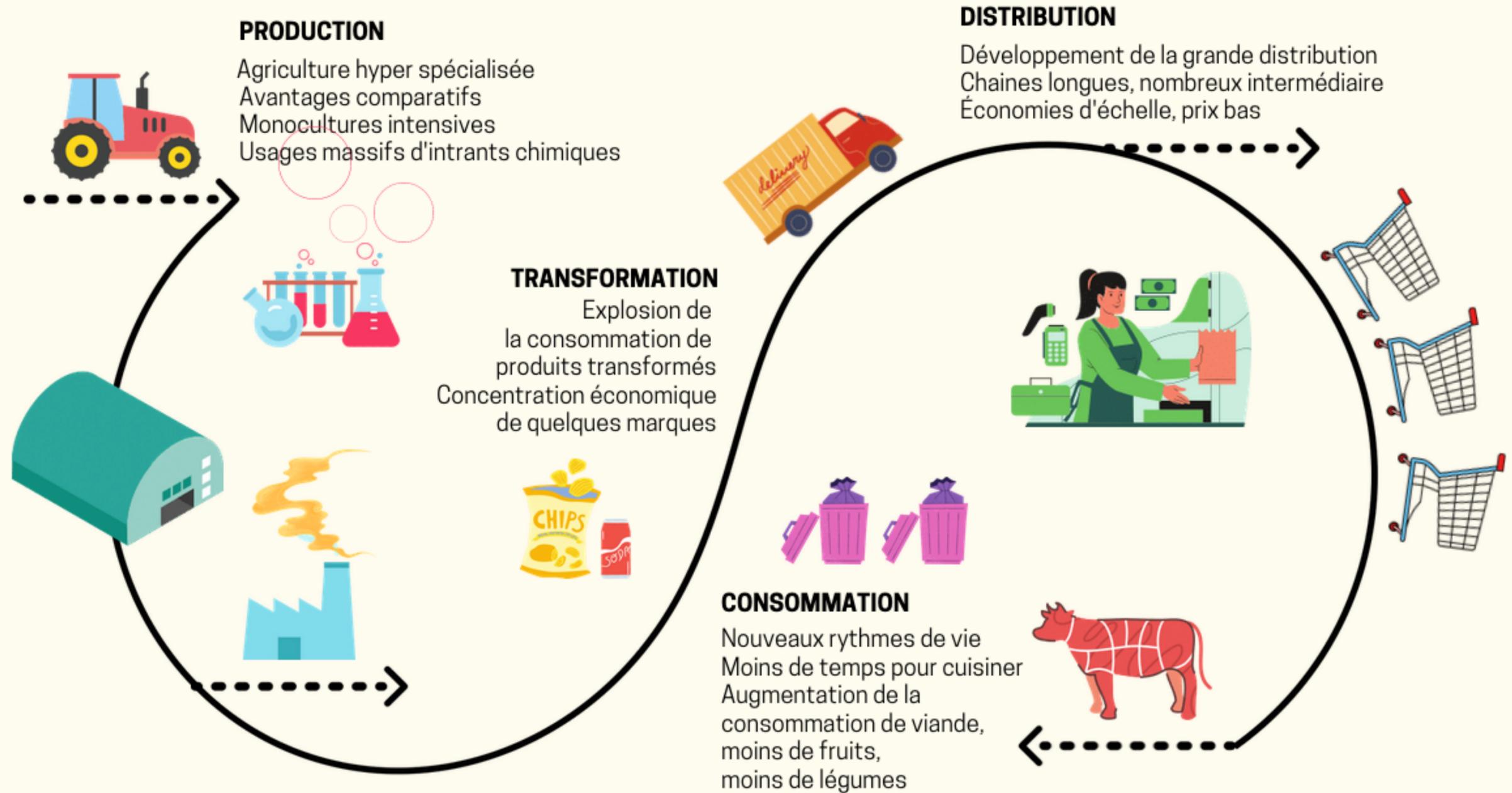
- PARTIE 1 : Enjeux, limites et vulnérabilités du système alimentaire actuel
- PARTIE 2 : Construire un système alimentaire territorial durable : le rôle des collectivités territoriales
- PARTIE 3 : La coopération internationale au service de systèmes alimentaires durables, solidaires et résilients

PARTIE 1
ENJEUX, LIMITES ET
VULNÉRABILITÉS DU SYSTÈME
ALIMENTAIRE ACTUEL



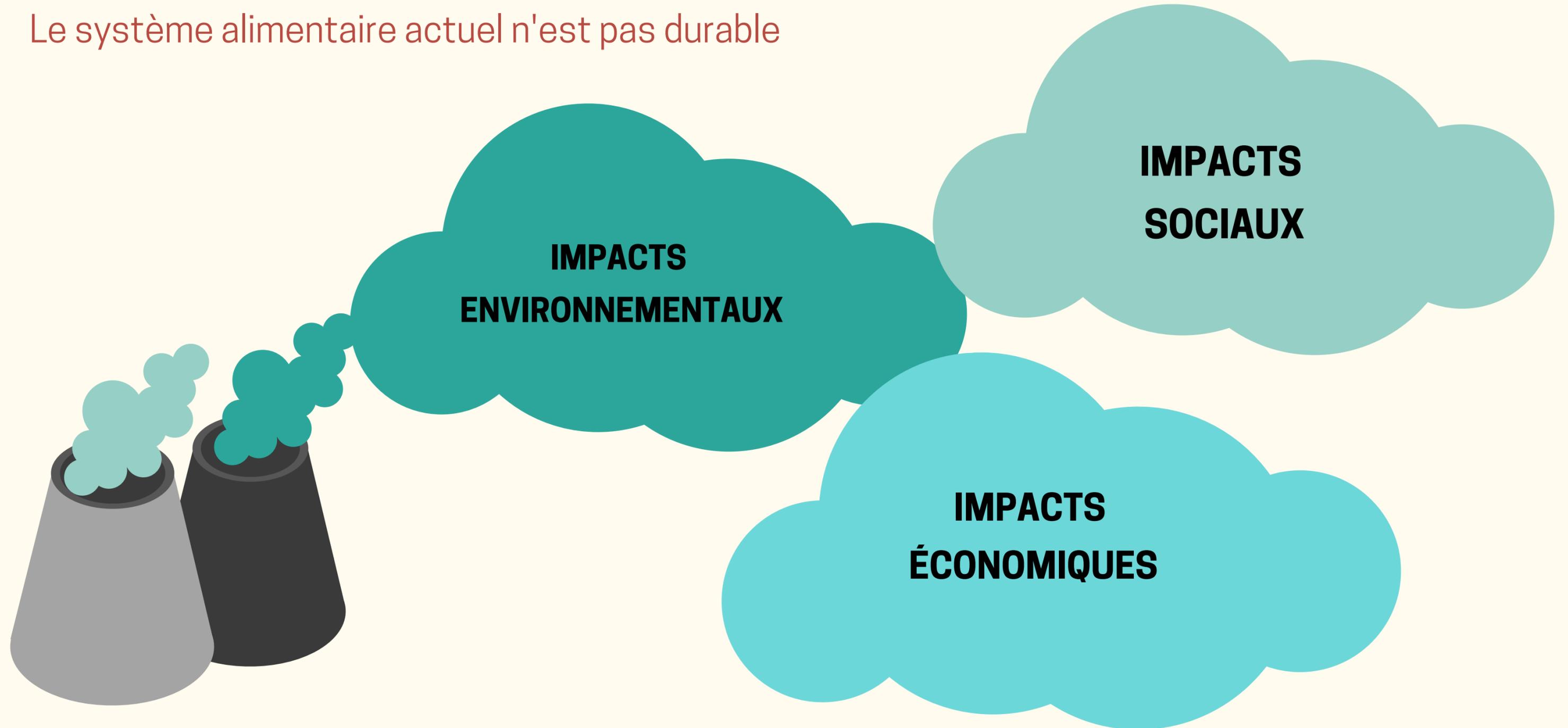
1 - LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DU SYSTÈME ALIMENTAIRE MONDIALISÉ

Le système
agro-industriel
mondialisé



2 - EXTERNALITÉS NÉGATIVES

Le système alimentaire actuel n'est pas durable



2 - EXTERNALITÉS NÉGATIVES

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Échelle mondiale

- **GES** : 30% des émissions totales (dont 63% seulement dus à l'élevage)
- **Températures** : + 2,6 à 4,8°C d'ici 2100/ Un réchauffement climatique d'un degré entraîne une diminution de 20% de la disponibilité en eau douce à l'échelle planétaire.
- **Eau** :
 - L'agriculture représente 70% des extractions d'eau
 - 13 000 litres d'eau pour produire 1 kg de viande de bœuf contre 1250 L pour 1 kg de lentilles

Roumanie

- **GES** : - 10 % - évolution des émissions de gaz à effet de serre dues à l'activité agricole entre 2005 et 2020
- **Eau** : 25 % - part de la SAU affectée par la sécheresse en 2019
- **Bio** : 2,9 % - part de la SAU exploitée en bio (2020)
- **Gaspillage** : 250 kg/habitant/an (contre une moyenne de 179kg en Europe)

Hongrie

- **GES** : + 20 % - évolution des émissions de gaz à effet de serre dues à l'activité agricole entre 2005 et 2020
- **Eau** :
 - 12 % - part de l'agriculture dans les prélèvements d'eau (seulement 2% de la SAU est irriguée)
 - 41 % - part de l'eau de surface polluée par l'agriculture
- **Bio** : 5,8% - part de la SAU dédiée à l'agriculture biologique (2021)
- **Gaspillage** : 180 kg/habitant/an

2 - EXTERNALITÉS NÉGATIVES

IMPACTS SOCIAUX

Échelle mondiale

- **Insécurité alimentaire** : 750 millions de personnes
- **Surpoids** : 1,9 milliards d'adultes en surpoids, dont 650 millions en situation d'obésité
- **Impact du COVID19** : la part des personnes en situation de précarité alimentaire a augmenté de 20% en 2020 au niveau mondial.

Roumanie

- **Santé publique** :
 - 3,7 % : prévalence de l'insécurité alimentaire sévère (2020)
 - 57,7 % : taux de surpoids dont 23,4% d'obèses chez les hommes (2016)
- **Précarité** :
 - 22,6 % : taux de pauvreté (2020)
 - 40 % - part du budget consacré à l'alimentation.

Hongrie

- **Santé publique** :
 - 2,1 % : prévalence de l'insécurité alimentaire sévère (2020)
 - 61,6 % : taux de surpoids dont 28,2% d'obèses chez les hommes (2016)
- **Précarité** : 12,7 % : taux de pauvreté (2020)

2 - EXTERNALITÉS NÉGATIVES

IMPACTS ÉCONOMIQUES

Échelle mondiale

- 5 exploitations agricoles sur 6 font **moins de 2 ha** - elles ne représentent que **12% de l'ensemble des terres agricoles** et **produisent 35%** de l'alimentation à l'échelle mondiale
- **9 exploitations sur 10** sont des exploitations **familiales** et produisent **85% de l'alimentation mondiale**
- Les fermes de **plus de 50 ha** représentent **1% du nombre d'exploitations** mais exploitent plus de **70% des terres agricoles mondiales**

Roumanie

- **21,2 %** : Part de la population qui vit de l'agriculture (2019) - n°1 en Europe
- **4,42 ha** : taille moyenne des fermes (2022)

Hongrie

- **5%** : Part de la population qui vit de l'agriculture (2019)
- **de 4,6 ha à 7,6 ha** : évolution de la taille moyenne des fermes individuelles entre 2000 et 2016

3 - INTERDÉPENDANCES ALIMENTAIRES

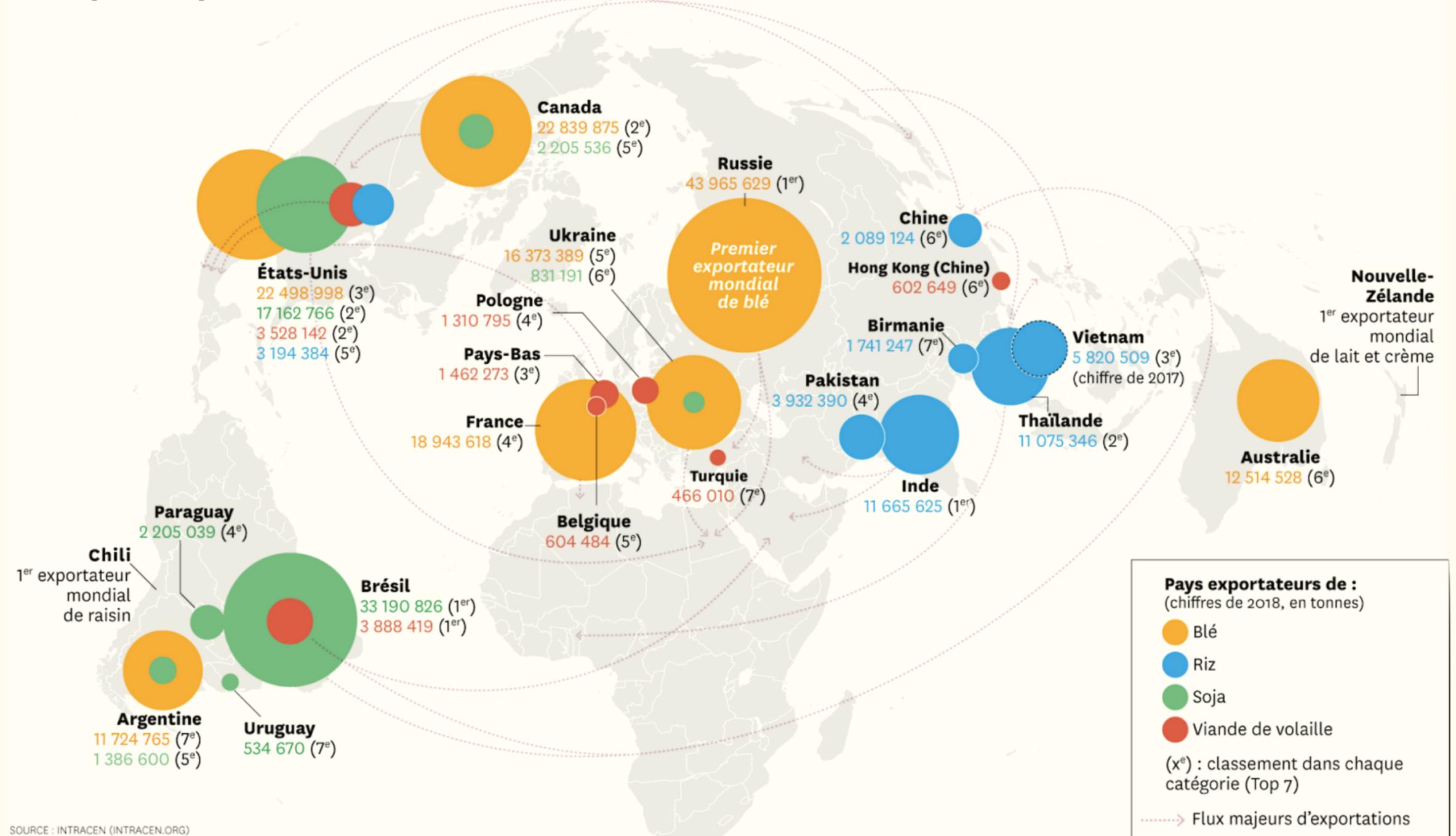
Le système alimentaire actuel n'est pas résilient

⚡ Dépendance aux exports/imports

⚡ Dépendance aux ressources non renouvelables

⚡ Dépendance à la volatilité des prix

Principaux exportateurs de denrées alimentaires de base



PARTIE 2
CONSTRUIRE UN SYSTÈME
ALIMENTAIRE TERRITORIAL
DURABLE : LE RÔLE DES
COLLECTIVITÉS LOCALES



1 - DÉFINITIONS

Système alimentaire durable

« Les systèmes alimentaires durables :

- protègent l'environnement et la biodiversité sans épuiser les ressources non renouvelables et la biodiversité et sans polluer ;
- permettent l'accès pour tous à une nourriture suffisante, saine, nutritive et culturellement acceptable
- s'appuient sur un système économique inclusif favorisant la création d'emplois pour tous et réduisant les inégalités de pouvoir entre entreprises et au sein des chaînes de valeur pour une répartition plus équitable des valeurs ajoutées ;
- favorisent la cohésion sociale et le respect de la diversité et de la dynamique des cultures
- restaurant la confiance dans le système et permettent la participation des citoyens à son évolution. »

Nicolas Bricas, à partir des définitions proposées par la FAO, Biodiversity International et IPES Food (2015)

1 - DÉFINITIONS

Systeme alimentaire territorial durable



Protéger les terres agricoles

limiter l'artificialisation, faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs.



Lutter contre le gaspillage alimentaire

Réduire les gaspillages et pertes alimentaires tout au long de la chaîne et valoriser les déchets



Soutenir l'emploi agricole

Encourager des fermes extensives diversifiées, autonomes en agroécologie



Construire une nouvelle gouvernance alimentaire locale

Permettre à tous de participer à la construction d'une stratégie alimentaire locale



Développer les circuits courts et de proximité

Réadapter la production à la consommation locale et accompagner des intermédiaires conscients



Accompagner les changements de pratiques alimentaires

Consommer local, de saison et sans pesticides, moins de viande

2 - POURQUOI L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES EST-ELLE PERTINENTE ?

- **Connaissance plus fine du territoire**, de son potentiel et des enjeux de durabilité du système alimentaire.
- **Proximité avec les acteurs** du système alimentaire local, leurs besoins, contraintes et intérêts.
 - => possibilité de mise en place d'une **stratégie sur mesure**.
- **Volonté politique** parfois plus forte et ambitieuse qu'à l'échelle nationale => les territoires jouent parfois le rôle de **pionniers** et **influencent les politiques nationales**.
- **Potentiel de mobilisation plus important** des citoyens et acteurs locaux autour de projets concrets en faveur d'un système alimentaire durable.

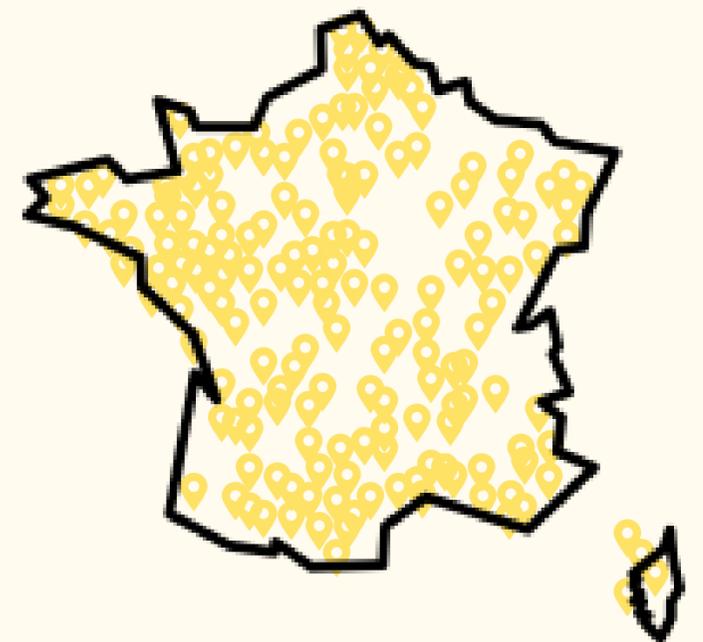
Zoom sur : Les projets alimentaires territoriaux (PAT) en France et le dispositif de soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA)

Définition

- Le PAT un projet collectif, systémique et territorial qui vise à :
 - Rapprocher tous les acteurs de l'alimentation : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités territoriales et acteurs de la société civile,
 - Mettre en cohérence l'ensemble des démarches pour développer une agriculture durable et une alimentation de qualité.
- Le PAT répond aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire et de santé, et peut revêtir une dimension économique, environnementale et/ou sociale.

Appui du MASA aux PAT

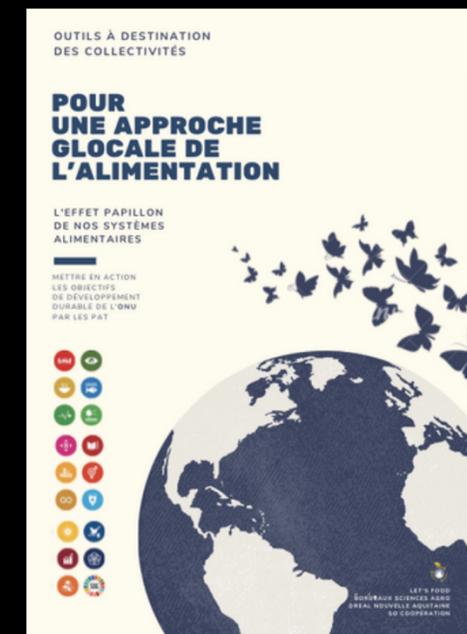
- Labellisation des PAT :
 - 2 niveaux : émergent et opérationnel
- L'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation :
 - Annuel depuis 2014 pour les PAT
 - Soutien financier du MAA, de l'ADEME et du Ministère de la Santé
- 431 PAT au 1er avril 2023
- Un réseau national des PAT animé par Terres en Villes



11 CHAMPS POUR INTERVENIR SUR LA DURABILITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Projet ODDYSSÉE - "Du local à l'international : comment construire une stratégie alimentaire territoriale durable et solidaire ? Pour une approche globale de l'alimentation "

- **Objectif :** Proposer une méthode pour évaluer la contribution des Projets Alimentaires Territoriaux à l'atteinte des 17 Objectifs de développement durable (ODD) proposés par l'ONU
- Identification de **11 champs d'intervention transversaux** à mobiliser par les collectivités territoriales pour agir sur la durabilité des systèmes alimentaires.



*Outils à destination des collectivités
Pour une approche globale de
l'alimentation
L'effet papillon de nos systèmes
alimentaires
Let's Food 2021*

11 CHAMPS POUR INTERVENIR SUR LA DURABILITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Protection et valorisation du foncier agricole

Aides à l'installation et soutien à l'agriculture biologique ou raisonnée

Développement des circuits courts

Valorisation des produits locaux grâce à la transformation agroalimentaire

Éducation à des régimes alimentaires bons pour la santé et le climat

Gestion des biodéchets et lutte contre le gaspillage alimentaire

Restauration collective durable

Valorisation du terroir local

Gouvernance alimentaire locale

Précarité alimentaire et cohésion sociale

Agriculture urbaine

Restauration collective durable

Programme "Ma Cantine Autrement", Ville de Montpellier

- **15 000 repas par jour.**
- **Approvisionnement local** permis par un allotissement fin et une collaboration étroite avec le MIN de Montpellier et les Producteurs d'Occitanie : **50% de produits de proximité en 2020.**
- Renforcement de la place du **bio** : **20 % de produits bio en 2020.**
- Stratégie de lutte contre le **gaspillage alimentaire** : - **27%** entre 2014 et 2020 ; **200 tonnes de biodéchets** valorisés / an ; **15 000 repas** donnés à l'aide alimentaire.
- Repas alternatif éco-citoyen : un menu **sans produit d'origine animale** servi deux fois par mois.
- Stratégie de **sensibilisation** des enfants : théâtre, diplôme éco-écoliers, etc.
- Mise en place d'une **coopérative de services** pour accompagner les autres communes de la Métropole.
- Construction d'une "**Cité de l'alimentation**" accolée au MIN.



Aides à l'installation et soutien à l'agriculture biologique ou raisonnée

Subventionnement/soutien technique incitatif à la production biologique en circuits courts : Grenoble Alpes Métropole, Nantes Métropole, Municipalité de Durban (Afrique du Sud)

- **Grenoble Alpes Métropole :**

- Appel à projets annuels à destination des producteurs du territoire.
- Niveau de subvention différent selon le mode de production (bio) et les circuits de valorisation (circuits de proximité) => entre 1000 et 10 000 €.

- **Nantes Métropole :**

- Opérations de défrichage et d'aménagement dédiés exclusivement aux porteurs de projet en production alimentaire bio.
- Prise en charge de la certification biologique.
- Subventions à la production jusqu'à 15 000 € sur 3 ans.

- **Municipalité de Durban :**

- Mise en place de 7 agrohubs (centres ressources pour les producteurs locaux) : mise à disposition de semences, matériel, formations et agrégation des volumes (achat aux producteurs pour les cantines et les soupes populaires).

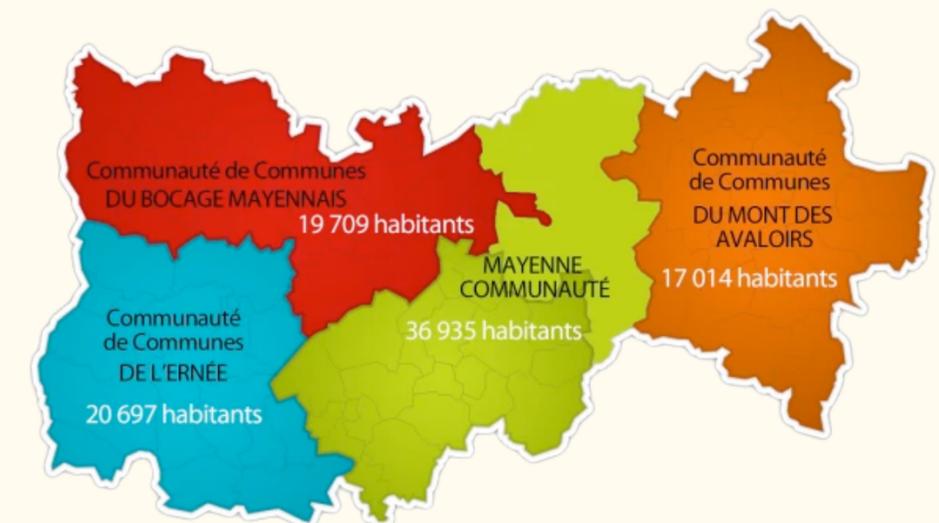
Portage du PAT par un groupe d'action locale (GAL) : le PAT de Haute-Mayenne

- **GAL (Groupe d'Action Locale) de Haute-Mayenne :**

- Structure de coopération entre les quatre communautés de communes de la Haute-Mayenne.
- Accompagne les projets de : mobilité, rénovation énergétique, revitalisation de centres bourgs, réemploi et enfin alimentation / agriculture.

- **Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) :**

- Lauréat de l'AAP du PNA 2018-2019
- Organisation de 15 temps de concertation avec 80 professionnels
- 2021 : plan d'actions avec 24 fiches pour un système alimentaire durable



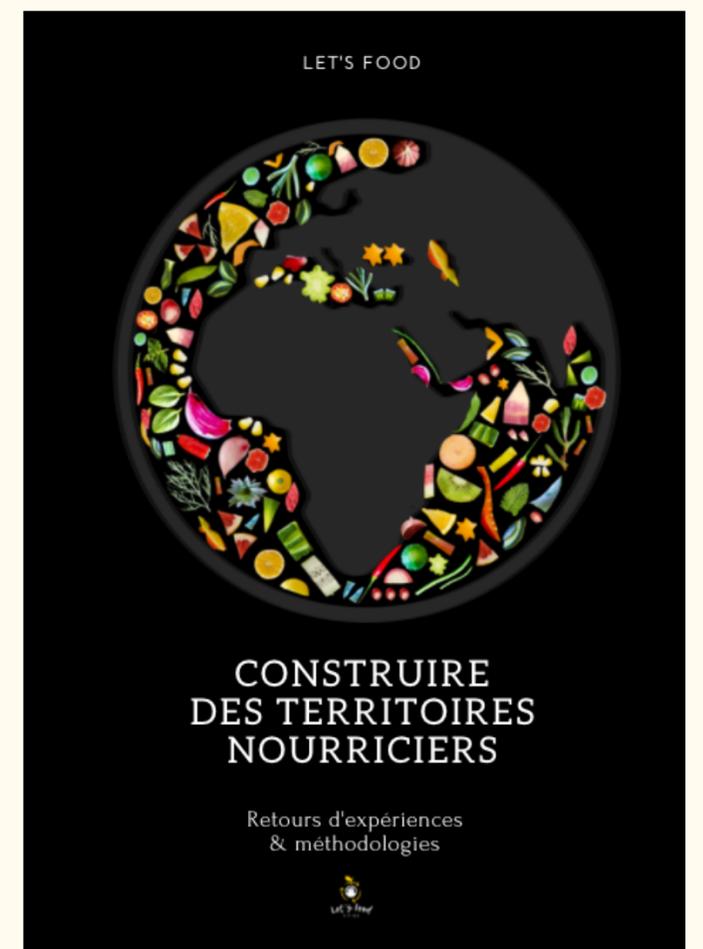
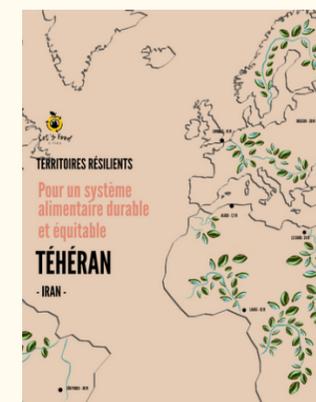
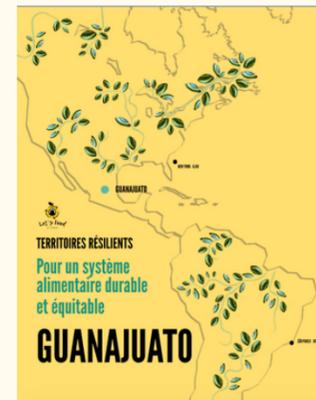
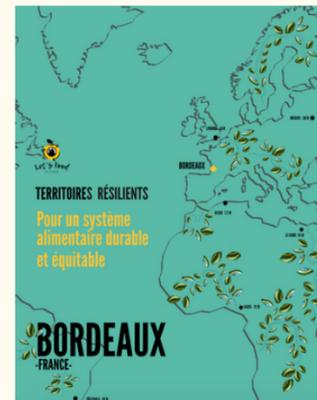
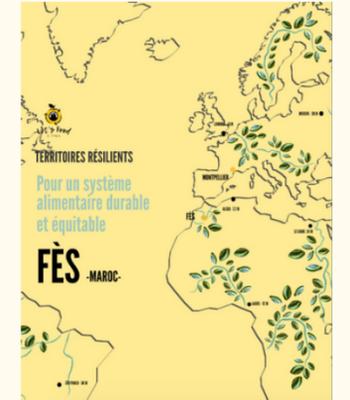
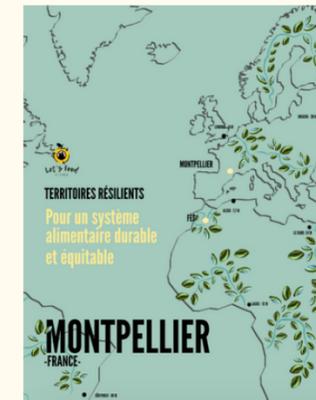
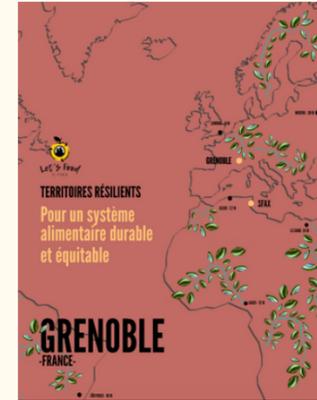
**PARTIE 3 : LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE AU SERVICE
DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES
DURABLES, SOLIDAIRES ET
RÉSILIENTS**



5 ARGUMENTS POUR RENFORCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DES TERRITOIRES SUR LES ENJEUX D'ALIMENTATION DURABLE

1. Répondre aux **Objectifs de Développement Durable** fixés par l'ONU pour l'horizon 2050.
2. Reconnaître les **interdépendances** et l'**urgence d'agir** sur tous les territoires (ressources limitées, migrations climatiques, etc.).
3. **Apprendre en parallèle** d'autres territoires pour construire sa stratégie alimentaire.
4. Enrichir sa stratégie alimentaire ou projet d'**initiatives et savoir-faire venus d'ailleurs**.
5. Développer la **citoyenneté mondiale** de ses habitants.

ZOOM SUR : LE PROJET LET'S FOOD CITIES



COMMENT CONSTRUIRE UNE COOPÉRATION ALIMENTAIRE ?

Étapes :

1. Identifier un **territoire de coopération** : s'appuyer sur les dispositifs et coopérations pré-existants.
2. **Former** les décideurs politiques et agents territoriaux : formation croisée pour favoriser l'interconnaissance.
3. Identifier les problématiques du système alimentaire local des 2 territoires en suivant la même méthodologie : **diagnostics « miroirs »**
4. Identifier des **pistes de coopération** et échanges de pratiques au vu des besoins et expériences réussies des 2 territoires.
5. Organiser une ou plusieurs **rencontres** (voyages d'étude) inter-territoriales entre élus, agents et acteurs de la société civile afin de favoriser l'échange de pratiques et de co-construire un projet de coopération.
6. Faire **voter** le projet de coopération en Conseil.
7. *Optionnel* : Répondre à des appels à projets ensemble pour **financer** la démarche.

Facteurs de succès :

- Bénéficier d'une **volonté politique** forte.
- Associer les différents **services** de la collectivité : relations internationales et alimentation/agriculture.
- Impliquer **agents, élus, société civile**.
- Prévoir des **échanges** / voyages d'étude pour permettre la rencontre et inspirer.
- Avoir des **relais locaux** dans le territoire partenaire (VSI, association, etc.).

En savoir plus :
le projet COOPALIM



ZOOM SUR : L'APPEL À PROJETS "SÉCURITÉ ALIMENTAIRE" DU MINISTÈRE FRANÇAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



L'appel à projets :

- Appel à projets en soutien à la coopération décentralisée à destination de « l'ensemble des **collectivités territoriales métropolitaines et ultramarines françaises et de leurs partenaires étrangers** qui ont pour ambition d'**accroître le niveau de sécurité alimentaire** au bénéfice de leurs administrés ».
- Ouvert entre **novembre et mars**
- **Co-financement** de 30% à 70%
- **Contribution minimale des collectivités françaises**

Idée projet de coopération Angoulême - Turda :

- Suite au projet "Dessine-moi l'Europe : du Champ à l'Assiette", porté par le "Comité des Jumelages Angoulême – Villes Étrangères"
- **Idées de coopération :**
 - Organiser une édition franco-roumaine des Gastronomades et de l'AgroFest Turda.
 - Construire un projet de sensibilisation au bien manger dans les écoles de Turda sur le modèle du programme "Bien manger à l'école" porté par la Ville d'Angoulême.
 - Réaliser un diagnostic du système alimentaire de Turda en y intégrant un zoom sur les opportunités d'approvisionnement local des cantines scolaires.

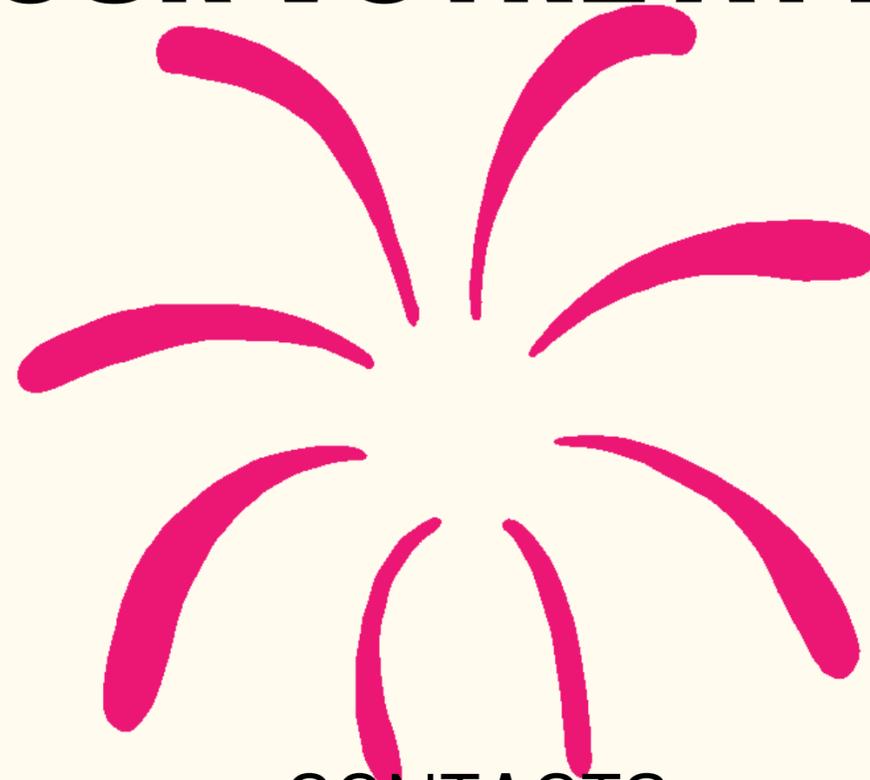
ZOOM SUR : LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Programme Interreg AD-T - Filière Alimentation Durable Transfrontalière



- **Objectif :** Favoriser les échanges économiques et sociaux entre quatre régions frontalières : les Hauts-de-France et la Champagne-Ardenne en France ; la Wallonie et la Flandre en Belgique.
- **Financement :** Interreg
- **Actions :**
 - Rencontres professionnelles de mise en réseau
 - Actions de sensibilisation à l'alimentation durable (semaine transfrontalière de l'AD, salons, ateliers...)
 - Voyages d'étude / visites collectives pour promouvoir et échanger les savoir-faire locaux
 - Accompagnement des TPE/PME au développement transfrontalier

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !



CONTACTS

anna.faucher@letsfoodcities.org
louison.lancon@letsfoodcities.org